



UGSEL
Éduquer... tout un sport !



Inter Territoires

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Territoire UGSEL du Lyonnais

2 rue de l'Oratoire - 69300 CALUIRE
tél 04 78 28 99 62 fax 04 72 00 89 94
mail : ugsel.auvergne-lyonnais@orange.fr

Territoire UGSEL Dauphiné Savoie

19 av du Maquis du Grésivaudan - 38700 LA TRONCHE
tél 04 76 44 29 25 fax 04 76 44 56 11
Mail ugselds@ugsel38.org
<http://ugselds.free.fr>

CHAMPIONNAT INTER TERRITOIRES
de TRIATHLON EN SALLE Benjamins Minimes
Mercredi 23 JANVIER 2019
Salle Stéphane Diagana 4 rue Victor Schoelcher Lyon 9°

Consignes de sécurité : les élèves doivent se regrouper et rentrer ensemble avec leur professeur d'EPS.
ATTENTION : il n'y a pas d'entrée possible à la salle pour les concurrents avant 12h

Contact sur place et directeur de la réunion: Anie THIEVON 06 99 41 75 76 et Philippe GUERIN 06 24 43 26 36

Consignes d'utilisation de la Halle :

- Se changer dans les vestiaires, puis tout rassembler dans les tribunes (*ne rien laisser dans les vestiaires*).
- *Pointes interdites dans les escaliers et dans les tribunes (à l'étage).*
- Sur la piste :
 - Chaussures de sport et pointes (*6mm maxi*) propres obligatoires (*pas de chaussures de ville*),
 - Interdit de manger et boire dans les tribunes et sur les installations (*casse-croûte autorisé sur les tables prévues à cet effet - bouteilles d'eau interdites sur les installations*),
 - Pas de craie pour les marques, utilisation du ruban adhésif de couleur.

Rappel :

- Une course (*50m, 50m haies ou 1000m*),
- Un saut (*hauteur, longueur ou triple saut, il n'y aura pas de perche sauf demande préalable et jury suffisant*) – 4 essais,
- Un lancer (le poids uniquement. Le poids 1 se situe à l'intérieur de l'anneau de 200m (*filet*), le poids 2 à l'extérieur de l'anneau de 200m (*côté tribunes*) – 4 essais sans échauffement.

Critères de sélection :

- Un minima de 55 points au triathlon est demandé sauf éventuellement pour compléter une équipe,
- sauf éventuellement pour compléter une équipe,
- **Pour les élèves de l'Auvergne Lyonnais : avoir participé au championnat du 9/01/2019 et avoir réalisé le minima de 55 points.**

Jury :

- Pour le bon déroulement de la compétition, chaque établissement doit fournir obligatoirement des juges adultes et si possible des juges élèves.
- Un petit casse croûte sera prévu pour le jury adulte (les spécialités locales seront toutefois les bienvenues !)

Inscriptions et présentation des licences:

- **Inscrire les élèves OBLIGATOIREMENT et UNIQUEMENT via USPORT** dans votre établissement avant le **lundi 21 janvier à 12h**. Pensez à bien vérifier vos inscriptions et qualifiés dans liste des inscrits, et supprimer vos forfaits et ce à tous les niveaux. En cas d'erreurs merci de le signaler au territoire concerné.
AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE
- **Vérification des licences sur chaque course et concours.** L'absence de présentation licence en règle entraînera la disqualification de l'élève.

Championnat National :

- Le vendredi 8 février 2019 à Val de Reuil (27) commission de qualification le vendredi 25 janvier.

HORAIRES

11h30 Préparation de la salle et installation du matériel, toutes les bonnes volontés seront appréciées !							
12h30 Réunion de tous les responsables d'établissement et composition du jury							
13 heures	50 H BF (7.5)	Poids 1 MF gr.1	Poids 2 BF gr.1	Long 1 BG gr.1	Long 2 MG gr.1	Triple saut MG	Hauteur BG/MG
PUIS	50 H BG (7.5)						
PUIS	50 H MF (7.5m)						
PUIS	50 H MF(8m)	Poids 1 MF gr.2	Poids 2 BF gr.2	Long 1 BG gr.2	Long 2 MG gr.2	Triple saut BG	Perche ttes cat (jury hauteur)
PUIS	50 H MG (8m)						
PUIS	50 H MG (8.5m)						
PUIS	50m plat BF	Poids 1 MG gr.1	Poids 2 BG gr.1	Long 1 BF gr.1	Long 2 MF gr.1	Triple saut MF	Hauteur BF/MF
PUIS	50m plat MF						
PUIS	50m plat BG	Poids 1 MG gr.2	Poids 2 BG gr.2	Long 1 BF gr.2	Long 2 MF gr.2	Triple saut BF	
PUIS	50m plat MG						
PUIS	1000m BG	Après la fin des concours (les responsables des derniers concours veilleront à faire passer les coureurs de 1000m en premier)					
PUIS	Goûter pour les athlètes devant la buvette (1 ^{er} étage), Retour aux vestiaires, Remises des récompenses individuelles et par équipes avec le maillot du collègue Fin de la compétition prévue vers 17h30						

Le directeur de réunion se réserve le droit de modifier les horaires suivant le nombre d'engagés

Constitution de la commission technique

Territoire Auv-LY Juge Arbitre	Territoire DS	Directeur territoire
GODEL Jean François	GUERIN Philippe	DEPRAZ Isabelle

Constitution du Jury d'appel

Le (la) délégué(e) de la CTT	Président du comité d'organisation ou son représentant	Le Président(e) du territoire ou sa directrice
GUERIN Philippe	GODEL Jean François	DEPRAZ Isabelle